



PROCES VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 MAI 2011

Le 12 mai 2011 à 14h30, les membres du conseil d'administration de Quimper Cornouaille Développement se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Quimper.

Les instances sont présidées par M. Bernard Poignant. Le secrétariat de séance est assuré par M. Claude Ravalec.

Le Président remercie les membres présents et salue la présence, pour la première fois dans cette assemblée, de Madame Nicole ZIEGLER, nouvelle élue référente pour la Cornouaille au sein du Conseil Général.

Il est constaté que 16 membres sur 25 sont présents et 4 membres excusés ont donné pouvoir à des membres présents. Le nombre total de voix est ainsi de 20. Le conseil d'administration est donc régulièrement constitué et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'ordre des sujets mis au programme de la réunion est modifié en raison de l'absence de Michel Canévet, élu référent pour le Contrat Région-Pays, dont l'arrivée est espérée en cours de séance.

Ronan Marcel rappelle à ce propos que, **suite à l'intégration des activités du GIP par l'agence, sont systématiquement conviés aux conseils d'administration, outre les membres statutaires, les présidents d'EPCI, le conseiller régional référent pour la Cornouaille, Jean-Claude Lessard, et le Président du Conseil de Développement, Jean-René Couliou.**

1. Modification de représentation au conseil d'administration et de désignation au Bureau

Suite à la démission de Jos LE GALL, représentant titulaire de la Communauté de Communes du Pays de Douarnenez aux instances de Quimper Cornouaille Développement et Trésorier de l'agence, Monsieur William BOULIC, Président de la Communauté, a été désigné en remplacement de Jos LE GALL par délibération du Conseil Communautaire du Pays de Douarnenez en date du 23 mars 2011.

Le Conseil d'Administration prend acte de cette modification. Il approuve à l'unanimité la désignation de William BOULIC comme membre du Conseil d'Administration, membre du Bureau et trésorier de l'agence.

2. Présentation du site internet de l'agence

Maryse BRÉGEON, documentaliste et webmestre de l'agence, présente à l'assemblée le site internet de l'agence mis en ligne mi-avril : www.quimper-cornouaille-developpement.fr.

Elle présente dans un premier temps la partie du site accessible au public, puis la partie extranet réservée aux adhérents et accessible par codes identifiant/mot de passe (un par adhérent). Elle explique en détail le fonctionnement de cette partie extranet et notamment :

- la recherche dans la base de documentation
- l'utilisation de l'outil de recherche
- le fonctionnement et l'intérêt de l'échange de fichiers

Les codes d'accès ont été adressés à chaque structure adhérente par email. Pour toute question relative au site et à la partie extranet, Maryse Brégeon invite les adhérents à la contacter directement par téléphone au 02 98 10 34 17 ou par email maryse.bregeon@quimper-cornouaille-developpement.fr.

En conclusion de cette présentation, Ronan MARCEL souligne l'intérêt et l'importance du centre de ressources accessible dans l'extranet, et il invite vivement chacun à l'utiliser.

3. Conditions d'élaboration du PLH de la Communauté de Communes de Concarneau Cornouaille

Luc MALLET, Directeur d'études urbanisme à Quimper Cornouaille Développement, rappelle que le projet d'élaboration du PLH de la 4C est prévu dans le programme partenarial de l'agence adopté par le conseil d'administration du 7 mars.

Il présente les termes de l'accord partenarial qui a été trouvé avec la 4C :

- **Calendrier prévisionnel** : diagnostic (fonctionnement du marché local du logement, situation de l'hébergement et conditions d'habitat dans le territoire) de septembre 2011 à mars 2012 ; document d'orientations (énonçant les grands principes du PLH au vu du diagnostic) d'avril à septembre 2012 ; programme d'actions (détaillé pour l'ensemble du territoire, déclinaison par commune et échéancier prévisionnel de réalisation) de novembre 2012 à mars 2013 ; arrêt du projet, procédure de validation et approbation d'avril à décembre 2013, soit un nouveau PLH opérationnel début 2014, échéance de fin du PLH en cours.
- **Rôle de l'agence** : En étroite coopération avec les services de la communauté et en animant la réflexion collective et la mobilisation des élus, des personnes publiques associées et des partenaires de l'habitat sur le territoire, le travail de l'agence consistera à réunir, analyser et mettre en perspective les données, conduire la réflexion collective sur les enjeux et orientations et assister l'EPCI dans la déclinaison du plan d'action, en assurant rédaction, mise en forme et remise à chaque étape de documents constituant à terme le document final.
- **Moyens** : Sous la responsabilité du directeur d'études urbanisme, ce travail mobilisera un chargé d'études et une assistante d'études pour un temps estimé de 100 jours d'étude. Il

mettra également à contribution les ressources et les moyens généraux de l'agence (observatoire, cartographie...). Le coût standard de la journée d'étude intégrant l'ensemble des charges est de 500 €, soit un budget prévisionnel d'étude de 50 000 € mobilisé par l'agence sur ce projet.

- **Financement** : compte tenu d'une part que la communauté assure déjà une cotisation de base à l'agence et d'autre part qu'il s'agit de la première expérimentation de conduite d'un projet de PLH par l'agence, il est proposé de limiter la contribution complémentaire à charge de la 4C pour le financement du projet à 30 000 € (soit une réfaction de 20% pour chacun des motifs évoqués ci-dessus). Cette contribution serait appelée pour 25% en 2011, 50% en 2012 et 25% en 2013, dans la logique du planning du projet.

Jean-Claude SACRE, Président de la 4C, confirme son accord de principe sur les conditions évoquées.

Il est demandé au conseil d'administration de se prononcer sur les conditions d'élaboration de ce PLH afin de pouvoir engager les travaux sans délai.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. Actualité du service Energie

Jean-Claude SACRE, élu référent en charge du thème de l'énergie, présente l'actualité du service :

Déménagement du pôle énergie

L'équipe énergie arrive dans les locaux de l'agence à partir du 26 avril 2011. Il s'agit d'une solution transitoire. La priorité pour ces locaux se situe en face du bâtiment de l'agence (prévisionnel septembre 2011), bâtiment qui serait partagé avec l'entreprise Sabella qui travaille sur un prototype d'hydrohélice dans le cadre du pôle mer. Cette question faisant l'objet d'un autre point de l'ordre du jour, elle n'est pas détaillée ici.

Recrutement du conseiller en énergie partagé (CEP)

Ewen Lagadic a pris ses fonctions au sein de l'agence le 2 mai 2011.

Il a en charge la mission de conseil en énergie partagé auprès des collectivités adhérentes au service et assure les actions prévues dans le cadre de la convention avec le Conseil Général (Visites eau/énergie, permanences CDAS). Cette prise de fonction permettra de relancer activement le conseil en énergie partagé auprès des communes.

Le recrutement du second poste CEP pourrait intervenir dès la fin 2011, pour une prise de fonction début 2012.

Plan Climat Energie Territorial

Un groupe de travail spécifique a été constitué : les 10 EPCI cornouaillais sont représentés via un élu et un technicien. Jean-René Couliou représente le Conseil de Développement.

Ce groupe de travail a participé à une formation ADEME le 2 mai 2011, au cours de laquelle une présentation de la démarche et un accompagnement méthodologique ont été proposés.

1^{ère} rencontre énergies et territoires ruraux : 15 au 18 juin 2011

Jean-Claude SACRE et Betty Robert évoquent plus dans le détail la 1^{ère} rencontre énergies et territoires ruraux organisée par la communauté de communes du Mené (22) qui aura lieu du 15 au 18 juin 2011.

Le calendrier des manifestations étant arrêté, Betty Robert annonce qu'un déplacement d'une journée est programmé le 16 juin pour une soixantaine de personnes (un car). Il vise les élus,

agriculteurs et membres du pôle ialys. Ils pourront, lors de cette journée, participer à des ateliers thématiques qui porteront sur la biomasse végétale et animale (méthanisation). Les invitations sont en cours de finalisation et seront envoyées la 3^{ème} semaine de mai.

Le programme complet de ces rencontres énergies est téléchargeable à l'adresse web suivante : http://energies.ccmene.fr/upload/iedit/16/109_2369_ccMene_programme_190411pdf.pdf

Marc Andro souligne l'intérêt de cette démarche qu'il qualifie de très bonne initiative, notamment du fait de l'association des industriels de l'agro-alimentaire impliqués dans la démarche ialys, qui ont déjà fait part de leur intérêt pour la méthanisation.

Au terme de cette présentation, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité l'organisation de ce déplacement.

5. Adhésion à la plateforme d'ingénierie culinaire de Rennes

Laurent Bruchon présente ce projet d'adhésion. Quimper Cornouaille Développement, qui coordonne le projet pôle aliment ialys, a organisé en février dernier une rencontre à Rennes avec Freddy Thiburce porteur du projet de création de l'association « Plate-Forme d'ingénierie culinaire » (PIC). Etaient présents Marc Andro, Jean-Robert Geoffroy (Adria), Gérard Le Strat-Robier (Ifria), Emmeline Verriest (Association Aux Goûts du Jour) et Gérard Perroud (Imagia), Laurent Bruchon et Françoise Lieuré (QCD).

Cette réunion a confirmé la complémentarité des projets ialys et PIC confortant ainsi l'axe structurant de développement de la filière aliment entre Rennes et Quimper.

Marc Andro est invité au prochain Conseil d'Administration de l'association Plate-forme Culinaire pour présenter le projet cornouaillais le 30 mai 2011.

Marc Andro et Bernard Poignant précisent que l'idée est de développer un partenariat avec Rennes. L'adhésion à l'association plateforme culinaire n'est qu'une première étape, symbolique financièrement, mais qui doit marquer la volonté de l'agence de travailler avec Rennes et de montrer ainsi la complémentarité entre Quimper et Rennes à l'échelle régionale.

Suite à cette présentation, le conseil d'administration décide, à l'unanimité :

- **d'adhérer à l'association Plate-forme Culinaire pour un montant de 150€ TTC pour l'année 2011**
- **d'autoriser le président à signer le bulletin d'adhésion et à poursuivre les démarches de partenariat avec la PIC**

6. Appel à projets GIZC

Le conseil d'administration du 7 mars avait validé le projet de l'agence présenté dans le cadre de l'appel à projet GIZC proposé par la Région Bretagne et l'Etat. La réponse faisant suite au dépôt de candidature de l'agence était attendue avant le conseil d'administration, c'est pourquoi le sujet figurait à l'ordre du jour.

Ronan Marcel indique que la réponse n'a pas encore été reçue bien qu'étant attendue début mai. Si la candidature de l'agence est retenue les dispositions qui s'imposent devront être prises sans attendre (constitution d'un groupe de pilotage, recrutement d'un chargé d'études, révision du budget de l'agence).

7. Locaux de l'agence

Ronan Marcel présente la problématique des locaux et la solution la plus adaptée au regroupement géographique de toutes les équipes.

Comme évoqué précédemment par Jean-Claude Sacré, les équipes énergie et tourisme ont intégré provisoirement les locaux de l'agence, situation insatisfaisante car elle ne permet pas de compenser les 165 m² dont disposait le GIP ni de répondre aux futurs besoins de l'agence elle-même.

La perspective la plus intéressante par sa proximité se situe dans l'immeuble encore brut de béton situé face aux locaux de l'agence. Elle suppose cependant pour le propriétaire un aménagement de tout cet immeuble qui reposait sur un accord de location de l'ensemble par un interlocuteur unique qui pourrait ensuite le sous-louer en plusieurs parties.

Quimper Communauté a accepté de louer cet immeuble et de sous louer à l'agence une surface d'environ 160 m².

Il est précisé que le loyer annuel serait d'environ 50 000 €, soit 10 000 € de plus que le prix du loyer des locaux quittés par le GIP. Cependant, ces locaux ont l'avantage d'être à proximité immédiate de l'agence et d'offrir des perspectives en cas de besoin d'extension des effectifs.

Le conseil d'administration confirme à l'unanimité son accord sur le principe de ces locaux supplémentaires, sur le loyer indiqué et sur la sous-location à Quimper Communauté.

8. Contrat Région – Pays de Cornouaille

En l'absence de Michel Canévet, élu référent sur la contractualisation, Jean-Claude Lessard puis Betty Robert présentent la problématique de l'enveloppe 3.

En effet, la somme des projets déjà déposés plus ceux en instruction se solde par un dépassement de 22682.71 € de l'enveloppe 3 allouée à la Cornouaille. Cette sur-programmation nécessite de retirer des projets et de faire un choix sur le mode de retrait de certains dossiers, selon que l'on veuille juste équilibrer ou donner un peu de marge pour de nouveaux projets. Un arbitrage doit donc être fait en concertation avec les élus.

Discussion

Bernard Poignant évoque la répartition de la consommation entre les collectivités. Il note que, si Quimper Communauté avait choisi de ne pas trop solliciter l'enveloppe 3 pour compenser sa consommation de l'enveloppe 2, certaines communautés de communes (dont Douarnenez) ont présenté très peu de projets par rapport à d'autres comme Quimperlé. Il suggère donc de procéder à un rééquilibrage par EPCI et il demande à Betty Robert de se rapprocher de la Cocopaq pour déterminer quels projets pourraient être retirés.

André FRAVAL, représentant de la communauté concernée, confirme que la Cocopaq est ouverte à la discussion sur la révision de ses projets en instruction.

Jean-Claude Lessard indique qu'effectivement, il restait un reliquat sur l'enveloppe 3 avant l'arrivée des projets de requalification de zones présentés par la Cocopaq. Ceux-ci consommeraient le solde disponible, et même au-delà. Sachant d'ores et déjà que l'enveloppe du prochain contrat ne sera pas supérieure à celle de 2006-2012, il préconise qu'un arbitrage intelligent soit fait sur le plan politique (à l'initiative de Michel Canévet) afin de :

- à minima réduire de 22 000 € la subvention demandée sur les projets présentés ;

- lister les projets en instruction et regarder avec chacun des porteurs de projets la réalité de ce qu'il est indispensable de conserver et qui aboutira à coup sûr, sans quoi la subvention sera perdue ;
- déterminer s'il est possible d'enlever davantage de projets pour laisser de la place à d'autres à venir, sinon aucun projet ne pourra plus être déposé jusqu'à fin 2012. Il évoque en particulier le projet de l'île de Sein sur la consommation d'eau douce et il estime que, symboliquement, ce projet mériterait d'être retenu.

Il précise aussi qu'une réunion est prévue le 19 mai à Rennes pour un dernier point avec les acteurs des pays avant le vote sur le SCORAN qui se fera la semaine suivante. Il souhaite vivement que la Cornouaille y soit représentée.

Enfin, il souhaite communiquer la carte des projets d'investissements bretons élaborée par la Région qu'il juge très intéressante (à joindre au CR)

Décisions

- Les élus dans leur ensemble approuvent la proposition de Jean-Claude LESSARD et souhaitent que Michel Canévet :
 - se rapproche de la Cocopaq pour déterminer quels projets pourraient être revus,
 - organise une réunion avec les porteurs de projets en instruction pour un arbitrage des projets à retenir et pour déterminer s'il ne faut pas laisser un peu de marge pour d'autres d'ici fin 2012.
- Bernard Poignant alerte aussi sur la nécessité de commencer à réfléchir sur la liaison entre les deux contrats avec la Région, pour éviter une rupture entre le contrat actuel et le nouveau qui démarrera en 2013. Cette question sera mise à l'ordre du jour d'un prochain Conseil d'Administration.

9. Questions diverses

Point des effectifs agence

- 3 recrutements effectués :
 - Emmanuelle Hervé, assistante de direction le 31 mars 2011
 - Ewen Lagadic, Conseiller énergie collectivités le 2 mai 2011
 - Audrey Naulin, chargée d'études observatoire, le 1^{er} juillet 2011
- Un recrutement en cours :
Remplacement d'Agnès Pagot, assistante de direction, départ le 1^{er} juillet 2011 (via Pôle emploi et sites de QCD et de QC)
- Un recrutement à venir
Remplacement de Nelly Menez, animatrice Pépinière d'entreprises (juillet)

Information Bienvenue en Cornouaille

Le 15 mai prochain va paraître la nouvelle version de la brochure « La Cornouaille » anciennement nommée « Bienvenue en Cornouaille » qui présente les atouts touristiques de notre territoire. Le 23 mai ce sera au tour du Cornouaille-Animations qui énumère toutes les animations qui se déroulent du mois de juin au mois d'octobre (4 éditions successives : juin, juillet ; août ; sept-oct). Ces documents sont édités par la Chambre de commerce et d'Industrie, le Groupement Touristique de Cornouaille et Quimper Cornouaille Développement (participation active à la conception et financement à près de 50%).

Un site internet sous maîtrise d'ouvrage de Quimper Cornouaille Développement vient compléter ces outils. www.cornouaille-animations.fr sera mis en ligne le 16 mai. Ce site repose sur une base de données départementale (tourinsoft) alimentée par l'ensemble des offices de tourisme du territoire (30 en Cornouaille). L'illustration d'un travail collaboratif, ce site est également conçu pour être consulté sur « smartphone ». www.cornouaille-animations.mobi

Lettre d'information UN10

François Clément (Directeur général de la CCI) informe l'assemblée que la CCI a pris la décision, après un trimestre d'interruption, de relancer la publication de la lettre d'information UN10 qui avait lieu en collaboration avec le Pays de Cornouaille jusqu'à fin 2010.

Marc Andro relève qu'une publication en partenariat avec l'agence pourra être examinée, mais à partir de septembre, une fois l'agence dotée de sa chargée d'études observatoire.

Dates des instances à venir :

16 juin : comité de stratégie économique (9h-10h30), suivi d'un Bureau (10h30-12h30) . Lieu : agence

30 juin : conseil d'administration et assemblée générale de l'agence (14h30-17h), avec présentation des comptes clos 2010. Lieu : Hôtel de Ville de Quimper

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15h50.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Le Président,



Bernard POIGNANT

Le Secrétaire,



Claude RAVALEC